

municipalités de la division nord-ouest. En plus de fournir l'électricité au prix de revient à ces usagers en vertu de contrats, la Northern-Ontario-Properties est détenue et administrée en fiducie au nom de la province d'Ontario. Chacune des deux divisions du nord de la province est un réseau d'énergie indépendant, étant donné que la division nord-est est aussi interconnectée au réseau Southern-Ontario. Pour les fins administratives, toute la superficie desservie par la Commission est subdivisée en neuf régions, sept dans le Sud et deux dans le Nord, avec des bureaux régionaux situés dans neuf villes importantes. Les deux régions du Nord correspondent actuellement aux divisoins nord-est et nord-ouest.

La fonction principale de l'entreprise consiste à fournir de l'énergie électrique produite ou achetée, et grâce à un réseau de services de transformation et de transmission s'étendant à toute la province, à faire la livraison de cette électricité, soit pour revente par les services municipaux associés, soit pour l'usage d'environ 200 clients industriels qui sont desservis directement par la Commission. Cet aspect des opérations de la Commission représente environ 90 p. 100 de ses ventes d'électricité. Les services municipaux qui sont à leur tour régis par des commissions locales et fonctionnent sous la surveillance générale de la Commission provinciale, en vertu de la loi sur la Commission de l'énergie électrique et de la loi sur les services d'utilité publique, possèdent et exploitent leurs propres services de distribution pour desservir en fin de compte les consommateurs de la plupart des villes et villages et de certains townships. Les ventes d'électricité représentant les autres 10 p. 100 des opérations globales de la Commission sont effectuées par cette dernière en sa qualité de propriétaire et d'exploitante des services de distribution. Ces services pourvoient à la distribution définitive au détail, au nom de différents townships, aux consommateurs des régions rurales de la province, et à une distribution analogue aux consommateurs d'un nombre limité de municipalités qui sont desservies par ce que l'on désigne sous le nom de "réseaux locaux". Depuis 1944, la structure du tarif des consommateurs ruraux (fermes, hameaux, consommateurs commerciaux et service d'été) est uniforme dans toute la province.

L'augmentation des ressources matérielles et financières de l'Hydro-Ontario donne une bonne idée du remarquable essor industriel et social de la province. En 1914, la Commission a acheté sa première centrale, celle de Big-Chute, sur la rivière Severn. Un peu plus tard la même année, la première centrale construite par la Commission, à Wasdell-Falls, sur la rivière Severn également, a été mise en service. Ce premier programme d'acquisition et de construction de centrales a atteint son point culminant avec le vaste aménagement de Queenston-Chippawa, nommé plus tard *Sir Adam Beck-Niagara N° 1*, sur la rivière Niagara, en l'honneur du premier président de la Commission. Cette centrale a distribué de l'électricité dès 1922, mais quatre ans plus tard, la Commission s'est vue dans la nécessité de négocier l'achat de grandes quantités d'énergie de gros fournisseurs du Québec pour répondre à la demande constamment grandissante de l'Ontario,—demande qui n'a pas cessé de s'accroître depuis.

Le vaste programme de construction entrepris depuis la fin de la seconde guerre mondiale comprenait l'aménagement sur l'Outaouais de trois centrales d'une puissance globale de 699,000 kW, la construction de la centrale *Sir Adam Beck-Niagara N° 2* sur la rivière Niagara, et de la centrale de pompage qui y est associée, où une puissance de 1,370,000 kW a été installée, et la construction de la centrale *Robert H. Saunders-Saint-Laurent* sur le Saint-Laurent. L'entreprise hydro-électrique du Saint-Laurent est le dernier aménagement important du réseau Southern-Ontario. Cet aménagement a commencé à fonctionner en juillet 1958 et il sera terminé en 1960 avec une puissance installée de 820,000 kW. Pendant la même période d'après-guerre, plus de 400,000 kW ont été aménagés dans neuf emplacements hydro-électriques du nord de l'Ontario. Des emplacements supplémentaires sont en voie d'aménagement dans le Nord et d'autres seront aménagés de temps à autre suivant les exigences des modifications qui se produiront dans la situation économique. En même temps, un programme intense de construction de centrales thermo-électriques sera mis à exécution. Ce programme qui a déjà été inauguré par la mise en service de quatre grandes centrales à Toronto et à Windsor, de 1951 à 1953, comprend actuellement un deuxième aménagement thermo-électrique important, celui de la centrale de Lakeview, près de Toronto, en plus de l'installation initiale d'un groupe de 100,000 kW à une centrale